

**DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
MAIRIE DE
MONTREUIL SUR ILLE**

<p>PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2018</p>

L'an deux mil dix-huit, le treize avril à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yvon Taillard, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Date de convocation : 06/04/2018

Date de publication : 17/04/2018

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. Taillard, Eon-Marchix, Baumgarten, Richard, Le Tenier-Leclerc, Cornard, Hainry, Hamon Colleu (arrivée à 20h25), Le Moguedec (arrivée à 20h40), Oyer, Paquereau, Roux, Sourdrille, Vasseur

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Mme Dore (pouvoir à Mme Le Tenier-Leclerc), M. Garnier (pouvoir à M. Taillard), Mme Krimed (pouvoir à Mme Hainry), M. Nourry (pouvoir à M. Richard), M. Huchet

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne Le Tenier-Leclerc

1. TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES POUR L'ANNEE 2018

Monsieur le Maire rappelle les taux des impôts locaux appliqués l'année dernière :

	Montreuil-sur- Ille 2017
Taxe d'habitation	16,30%
Foncier bâti	20,17%
Foncier non bâti	51,88%

Le tableau ci-dessous reprend le produit des impôts 2016 et 2017.

	Base 2016	Taux 2016	Produits 2016	Base 2017	Taux 2017	Produits 2017
Taxe d'habitation	2218685	16,30%	361 646 €	2249383	16,30%	366 649 €
Taxe Foncière (bâti)	1461447	20,17%	294 774 €	1472124	20,17%	296 927 €
Taxe foncière (non bâti)	77438	51,88%	40 175 €	77741	51,88%	40 332 €
	TOTAL 2016		696 594 €	TOTAL 2017		703 909 €

Le second tableau ci-dessous présente les taux de l'année dernière avec les nouvelles bases 2018 et des simulations de hausse :

Base prévisionnelle 2018	Taux 2018	Produits 2018	+1%	+2%	+3%
2285000	16.30%	372 455 €	376 180 €	379 904 €	383 629 €
1498000	20.17%	302 147 €	305 168 €	308 190 €	311 211 €
78900	51.88%	40 933 €	41 343 €	41 752 €	42 161 €
TOTAL 2018		715 535 €	722 690 € (+ 7 155 €)	729 846 € (+ 14 311€)	737 001 € (+ 21466 €)

A titre d'information, le produit des impôts locaux était :

- En 2015 de 687 023 €
- En 2014 de 649 859 €
- En 2013 de 602 753 €
- En 2012 de 567 082 €
- En 2011 de 527 399 €

La commission finances du 26 mars 2018 propose une stabilité des taux.

Le produit fiscal attendu en sera le suivant :

	Taux 2018	Bases 2018 (prévision)	Produit attendu 2018
Taxe d'habitation	16,30%	2 285 000 €	372 455 €
Foncier bâti	20,17%	1 498 000 €	302 147 €
Foncier non bâti	51,88%	78 900 €	40 933 €
		TOTAL	715 535 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de voter les taux d'imposition pour l'année 2018 tels que présentés ci-dessus.

2. CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE SUBVENTION

Annule et remplace les délibérations du 21 décembre 2017 et du 27 février 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le plan de financement prévisionnel du projet de construction d'une école maternelle, tel qu'il a été remis en phase APD :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	18 240.00 €	DETR	210 000.00 €
Concours de maîtrise d'œuvre	35 691.17 €	DSIL	300 000.00 €
Maîtrise d'œuvre	150 419.30 €	Emprunt (durée d'amortissement sur 25 ans)	800 000.00 €
Travaux	1 039 000.00 €	Fonds propres	54 930.12€
Achat de terrains	85 559.00 €		
Mission SPS	3 532.50 €		

Mission BCT	4 780.00 €		
Etude géotechnique	3 760.00 €		
Etude acoustique	3 520.00 €		
Bornage	1 480.00 €		
Démolition	19 989.82 €		
Diagnostic amiante	558.33 €		
Annonce appel d'offres	400.00 €		
TOTAL	1 364 930.12 €	TOTAL	1 364 930.12 €

Le permis de construire a été déposé. Il faut compter 3 mois d'instruction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement prévisionnel pour la construction d'une école maternelle présenté par Monsieur le Maire.
- SOLLICITE une subvention auprès de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, au titre de la DETR.
- SOLLICITE une subvention auprès de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, au titre de la DSIL.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'obtention de ces subventions

3. BUDGET COMMUNE 2017 : AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget de la Commune de la manière suivante :

- Résultat de fonctionnement :
 - à l'article 002, Excédent de fonctionnement reporté : 180 000.00 €
 - à l'article 1068, Excédent de fonctionnement capitalisé : 409 084.95 €
- Résultat d'investissement : à l'article 001, Excédent d'investissement reporté : 404 205.34 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2017 du Budget de la Commune.

4. BUDGET COMMUNE 2018

M. Jean-Louis BAUMGARTEN, Adjoint aux Finances, présente au Conseil municipal le Budget de la commune pour l'exercice 2018.

Tableau récapitulatif fonctionnement :

Chap,	Libellé	Proposé 2018	Réalisé 2017	Réalisé 2016
DF	Total dépenses de fonctionnement	1 907 000.00	1 772 911.46	1 817 731.56
011	Charges à caractère général	573 100.00	461 296.29	583 541.21
012	Charges de personnel et frais assimilés	932 500.00	845 849.20	939 912.53
014	Atténuation de produits	0.00	981.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	231 200.00	225 537.78	216 598.60
66	Charges financières	50 200.00	43 105.15	47 502.58
67	Charges exceptionnelles	20 000.00	19 823.85	24 459.15
023	Virement à la section d'investissement	100 000.00		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0.00	176 318.19	5 717.49
RF	Total recettes de fonctionnement	1 907 000.00	2 361 996.41	2 298 221.50
70	Produits des services, du domaine	181 330.00	206 646.06	453 919.73
73	Impôts et taxes	1 018 970.00	1 023 562.79	1 009 077.97
74	Dotations, subventions et participations	458 700.00	536 437.35	528 742.05
76	Produits financiers	0.00	13.47	13.47
77	Produits exceptionnels	2 000.00	53 709.08	29 239.22
013	Atténuations de charges	36 000.00	67 951.95	82 796.73
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0.00	135 318.99	3 197.80
002	Résultat de fonctionnement reporté	180 000.00	180 490.04	156 137.25
75	Autres produits de gestion courante	30 000.00	157 866.68	35 097.28

Tableau récapitulatif investissement :

	Libellé	Proposé 2018	Réalisé 2017	Réalisé 2016
DI	Total dépenses d'investissement	2 407 165.66	564 933.52	312 172.04
16	Emprunts et dettes assimilées	195 915.06	172 664.18	168 732.07
20	Immobilisations incorporelles	57 193.83	24 907.43	31 473.71
21	Immobilisations corporelles	166 446.00	131 377.69	28 755.29
23	Immobilisations en cours	1 987 610.77	87 517.46	80 013.17
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0.00	135 318.99	3 197.80

041	Opérations patrimoniales	0.00	13 147.77	0.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
RI	Total recettes d'investissement	2 407 165.66	996 464.66	574 353.62
10	Dotations, fonds divers et réserves	454 684.95	353 380.92	224 711.98
13	Subventions d'investissement	451 955.17	73 956.20	24 584.70
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000.00	30.00	15.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	120 000.00	15 120.00
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000.00	0.00	0.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0.00	176 318.19	5 717.49
041	Opérations patrimoniales	0.00	13 147.77	0.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	400 525.54	259 631.58	304 204.45

Ce budget présente donc une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
Dépenses	1 907 000.00 €	Dépenses	2 407 165.66 €	4 314 165.66 €
Recettes	1 907 000.00 €	Recettes	2 407 165.66 €	4 314 165.66 €

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à présenter, le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

Après avoir entendu l'exposé de l'Adjoint aux Finances, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exercice 2018 du Budget de la Commune.

5. BUDGET ASSAINISSEMENT 2017 : AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats d'exploitation et d'investissement du budget de l'Assainissement :

- Résultat de fonctionnement :

- à l'article 002, Excédent de fonctionnement reporté : 49 323.38 €

- Résultat d'investissement :

- à l'article 001, Excédent d'investissement reporté : 454 803.97 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE cette proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2017 du Budget de l'Assainissement.

6. BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

M. Jean-Louis BAUMGARTEN, Adjoint aux Finances présente au Conseil municipal le Budget de l'Assainissement pour l'exercice 2018.

Tableau récapitulatif exploitation :

Chapitr e	Libellé	Proposition 2018	Réalisé 2017	Réal isé 2016
Total dépenses d'exploitation		233 121.38 €	259 853.46 €	128 544.50 €
011	Charges à caractère général	82 000.00 €	85 684.67 €	78 794.66 €
012	Frais de personnel	18 000.00 €	- €	€
66	Charges financières	20 451.00 €	21 357.88 €	22 225.13 €
67	Charges exceptionnelles	- €	125 286.20 €	
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	27 524.71 €	27 524.71 €	27 524.71 €
023	Virement à la section d'investissement	85 145.67 €	- €	€
Total recettes d'exploitation		233 121.38 €	309 176.84 €	253 830.70 €
002	Résultat d'exploitation reporté	49 323.38 €	125 286.20 €	65 839.04 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	180 000.00 €	180 092.64 €	184 193.66 €
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 798.00 €	3 798.00 €	3 798.00 €

Tableau récapitulatif investissement :

Chapitre	Libellé	Proposition 2018	Réalisé 2017	Réalisé 2016
Total dépenses d'investissement		566 474.35 €	63 314.65 €	97 669.45
16	Emprunts et dettes assimilées	20 415.00 €	19 506.28 €	18 639.03
23	Immobilisations en cours	542 261.35 €	40 010.37 €	75 232.42
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 798.00 €	3 798.00 €	3 798.00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	€ -	€ -	0.00
Total recettes d'investissement		566 474.35 €	518 118.62 €	518 118.62
10	Dotations, fonds divers et réserves	€ -	- €	0.00
13	Subventions d'investissement	€ -	- €	0.00
23	Immobilisations en cours	€ -	- €	0.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	27 524.71 €	27 524.71 €	27 524.71
021	Virement de la section d'exploitation	84 145.67 €		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	€ 454 803.97	490 593.91 €	490 593.91

Ce document présente donc une balance générale comme suit :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		TOTAL
Dépenses	233 121.38 €	Dépenses	566 474.35 €	799 595.73 €
Recettes	233 121.38 €	Recettes	566 474.35 €	799 595.73 €

Après avoir entendu l'exposé de l'Adjoint aux Finances et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE Le Budget de l'Assainissement pour l'exercice 2018.

7. VALIDATION DES RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2018-2019

Monsieur le Maire rappelle que l'article D521-12 du Code de l'Education, modifié par le décret n°2017-1108, mentionne que « saisi d'une proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, le DASEN peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire définie par l'article D 521.10 ».

Vu l'avis du conseil d'école du 18 décembre 2017 et la délibération du conseil municipal n°2017.81 du 21 décembre 2017 demandant un retour à 4 journées d'enseignement par semaine, Monsieur le Maire indique avoir sollicité l'Académie de Rennes pour une modification des horaires de l'école pour l'année scolaire 2018-2019.

Après consultation du Conseil départemental de l'Education Nationale, Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale vient de communiquer, par courrier transmis le 23 mars 2018, sa décision finale qui valide le premier avis favorable.

Les horaires retenus sont les suivants :

	LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ
Matin	08:30	12:00	08:30	12:00	08:30	12:00	08:30	12:00
Pause méridienne	12:00	14:00	12:00	14:00	12:00	14:00	12:00	14:00
Après-midi	14:00	16:30	14:00	16:30	14:00	16:30	14:00	16:30

Une organisation horaire dérogatoire ne pouvant être arrêtée que pour un maximum de 3 rentrées, cette décision concerne donc les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver cette nouvelle organisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE la modification des nouveaux rythmes scolaires telle que présentée ci-dessus pour les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Plusieurs élus ont toutefois exprimé leur inquiétude quant aux problèmes de circulation et de stationnement le matin, l'école privée commençant également à 8h30.

8. ENQUETE PUBLIQUE : AVIS SUR LE PROJET DE RESTAURATION DES BERGES DE LA VILAINE ET DU CANAL D'ILLE-ET-RANCE

La commune de Montreuil-sur-Ille a reçu le 19 mars 2018 un arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale en vue du projet de travaux et d'entretien des berges des voies navigables des berges de la Vilaine et du Canal d'Ille-et-Rance entre Guipry-Messac et Evran.

L'enquête se déroule du 9 avril au 9 mai 2018. La consultation du dossier est communicable sur les sites internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. Les pièces, ainsi que le registre d'enquête, sont également mis à disposition du public en mairies de Saint-Grégoire, Tinténiac, Guichen et Evran.

Conformément à l'article R181-38 du code de l'environnement, M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine invite le conseil municipal de chaque commune concernée à donner son avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation environnementale en vue du projet de restauration des berges de la Vilaine et du Canal d'Ille-et-Rance.

9. SDE 35 : ETUDE SOMMAIRE POUR L'EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DES CHENES

Monsieur le Maire fait part de l'étude sommaire d'effacement des réseaux de la rue des Chênes réalisée par le SDE 35.

Cette étude sommaire estime le montant restant à la charge de la commune à 13 240.00 € TTC.

Elle ne comprend cependant ni l'éclairage public, ni l'effacement du réseau téléphonique qui seront chiffrés dans le cadre de l'étude détaillée.

Elle donne un ordre de grandeur du coût de l'effacement du réseau électrique et doit permettre au conseil municipal de se positionner sur la suite à donner au dossier avant d'engager des dépenses d'étude détaillée.

Cette étude détaillée comprendra :

- l'effacement du réseau électrique
- le remplacement des appareillages d'éclairage public
- le génie civil du réseau électrique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE DE S'ENGAGER à réaliser les travaux d'effacement des réseaux de la rue des chènes.
- DEMANDE au SDE 35 de faire réaliser l'étude détaillée de ce secteur.

Une élue informe le Conseil municipal que l'éclairage public avenue Alexis Rey, notamment au niveau de la pharmacie, est particulièrement faible, ce qui entraîne un manque de visibilité des passages piétons.

10. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant la vente ci-dessous :

- La vente d'un bien cadastré AD 300 d'une superficie totale de 626 m² situé 14, rue du Botrel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de ne pas lever le droit de préemption de ces biens.

11. COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

Dans le cadre des marchés publics :

- Contrat de Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'eaux usées rue du Botrel et rue des écoles, avec EF Etudes, pour un montant de 7 815.60 € HT, soit 9 378.72 € TTC (taux d'honoraires de 5.10 %).
- Contrat de Maîtrise d'œuvre pour la réfection des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées rue du Clos Gérard, avec Atelier Bouvier Environnement, pour un montant de 10 925.00 € HT, soit 13 110.00 € TTC (taux d'honoraires de 5.08 %)
- Contrat pour le passage d'une balayeuse deux fois par an, avec l'entreprise THEAUD, pour un montant de 1 274.00 € HT, soit 1 401.40 € TTC.
- Devis pour l'achat de barres antidérapantes pour l'escalier extérieur de la bibliothèque, avec l'entreprise BEAUPLET, pour un montant de 791.29 € HT, soit 949.54 € TTC
- Devis pour l'achat d'un panneau solaire pour radar pédagogique, avec la société Elan Cité, pour un montant de 564.94 € HT, soit 677.93 € TTC.

12.DIVERS

1) Communauté de Communes : présentation du projet de recherche « DULCE » : Durabilité et Cohérence des Actions visant le changement de comportement et pertinence des différentes échelles d'actions et d'analyse

Ce projet, mené par un stagiaire de la communauté de communes, suppose que plusieurs communes soient volontaires pour accompagner une enquête sur les pratiques énergétiques d'un foyer. Les élus volontaires devront trouver une dizaine de ménages volontaires pour participer à cette enquête. Un des objectifs à terme est d'expérimenter un dispositif d'accompagnement des ménages dans leurs pratiques énergétiques.

Mme Anne le Tenier-Leclerc se porte volontaire pour accompagner la communauté de communes dans cette démarche.

2) Dysfonctionnements SNCF

Plusieurs élus pointent l'absence d'amélioration, voire une dégradation des conditions d'utilisation du TER en gare de Montreuil-sur-Ille. Monsieur le Maire donne lecture d'un mail adressé à la commune par les services de la SNCF, qui indique que « Depuis début avril, les mesures de sécurité réalisées sur la voie impliquent une réduction de la vitesse des trains entre Pontchaillou et Montreuil-sur-Ille. Cela a pour conséquence d'augmenter les temps de parcours de 15 à 30 minutes entre Rennes et Saint-Malo et d'entraîner quelques suppressions de trains. Depuis jeudi 12 avril, un dispositif d'information des voyageurs est en place à bord des trains et dans les gares ». La SNCF déclare enfin travailler actuellement à une adaptation des horaires. Les ralentissements des trains seraient dus à un risque d'affaissement des voies. Le collectif TER'Ille n'a reçu aucune réponse. Les élus demandent à M. le Maire de contacter, à nouveau, M. le Député Thierry Benoit pour solliciter son intervention.

3) Inventaire des haies bocagères

Monsieur le Maire indique qu'il vient de terminer l'inventaire des haies bocagères de la commune. L'inventaire des zones humides va commencer très prochainement.

4) Travaux SNCF : Réunion publique le 23 avril 2018 à 19h00

Une réunion publique d'information sur les travaux qui auront lieu dans le cadre du projet de rénovation "Bretagne 2018-2020", concernant entre autres le passage à niveau n°13, et les conséquences pour les usagers (durée des travaux, déviation, etc.) aura lieu le lundi 23 avril à 19h00 à la salle des fêtes de la commune.

5) Terrain multisports : avancement du dossier

Un élu demande ce qu'il en est de la DT (Déclaration de Travaux) concernant le terrain multisports suite à la réunion du 17 mars 2018. Mme Lapostolle répond que les réponses ne sont pas encore revenues.

Séance levée à 22h30

La secrétaire de séance,

Anne LE TENIER-LECLERC